

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

POUR LE PROJET PARKES D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PET À SAINT-AVOLD (57)

Le projet PARKES prévoit la construction et l'exploitation d'une unité de préparation de matières plastiques et d'une unité de recyclage par dépolymérisation du PET sur les communes de Saint-Avold et L'Hôpital (Moselle). Le projet est développé par trois entreprises spécialisées dans la gestion et la valorisation des déchets : SUEZ RV France, Loop Industries et SK Geo Centric.

Le projet permettrait de préparer jusqu'à 145 000 tonnes/an de matières plastiques et assurerait la production de 70 000 tonnes/an de plastique PET de qualité vierge, produites selon le procédé de recyclage par dépolymérisation basé sur la technologie de Loop Industries. Il apporterait une solution industrielle en soutien des ambitions de la Région Grand Est en matière d'économie circulaire, et contribuerait plus largement aux objectifs européens, nationaux et régionaux en matière de recyclage et de gestion des déchets.

Au regard du montant d'investissement prévisionnel (440 millions d'euros), le groupement porteur du projet PARKES a souhaité saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) au titre de l'article L.121-8-II du Code de l'environnement, qui a décidé d'organiser **une concertation préalable au titre de l'article L.121-8 du Code de l'environnement**.

La concertation préalable se déroulera sur une période de **8 semaines**, du 11 septembre au 7 novembre 2023, sur **un périmètre de 90 communes** :

Saint-Avold, Altrippe, Altviller, Baronville, Bérig-Vintrange, Biding, Bistroff, Boustroff, Brulange, Carling, Destry, Diesen, Diffembach-lès-Hellimer, Eincheville, Erstroff, Folschviller, Frémestroff, Freybouse, Gréning, Grostenquin, Guessling-Héméring, Harprich, Hellimer, L'Hôpital, Lachambre, Landroff, Laning, Lelling, Leyviller, Lixing-lès-Saint-Avold, Macheren, Maxstadt, Morhange, Petit-Tenquin, Porcellette, Racrange, Suisse, Vahl-Ebersing, Vallerange, Valmont, Viller, Freyming-Merlebach, Barst, Béning-lès-Saint-Avold, Betting, Cappel, Farébersviller, Guenviller, Henriville, Hombourg-Haut, Hoste, Seingbouse, Creutzwald, Bisten-en-Lorraine, Guerting, Ham-sous-Varsberg, Varsberg, Faulquemont, Adaincourt, Adelage, Arraincourt, Arriance, Bambiderstroff, Boucheporn, Créhange, Elvange, Flétrange, Fouligny, Guinglange, Hallering, Han-sur-Nied, Haute-Vigneulles, Hémilly, HERNY, Holacourt, Laudrefang, Longeville-lès-Saint-Avold, Mainvillers, Many, Marange-Zondrange, Pontpierre, Téting-sur-Nied, Thicourt, Thonville, Tritteling-Redlach, Vahl-lès-Faulquemont, Vatimont, Vittoncourt, Voimhaut, Zimming.

Les temps d'échange suivants seront organisés dans le cadre de la concertation : **une réunion publique d'ouverture, une réunion de présentation à l'IUT de Moselle-Est, une réunion thématique, trois ateliers thématiques, trois débats-mobiles et une réunion publique de restitution**.

Le **dossier de concertation** – comprenant notamment la présentation du projet et de ses impacts, ainsi que les détails de la concertation – est mis à la disposition du public en **version papier dans les mairies** du périmètre de la concertation ainsi qu'en téléchargement **sur le site internet de la concertation** : www.concertation-projet-parkes.fr

Pendant toute la durée de la concertation, le public aura accès à un **formulaire en ligne** permettant de déposer des questions, des avis et des cahiers d'acteurs en lien avec le projet. Le public aura également la possibilité de formuler ses avis, observations et questions :

- Sur les **registres papier** mis à disposition dans les mairies de Saint-Avold, Carling, L'Hôpital, Großrosseln et Völklingen ;
- Par le biais d'une **carte T** intégrée dans le flyer d'information distribué sur le territoire ;
- Lors de chaque temps d'échange mentionnés ci-dessus.

La concertation préalable est accompagnée par **Valérie TROMMETER** et **Luc MARTIN** en qualité de **garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public**. Tout au long de la concertation, le public pourra s'adresser directement aux garants par voie électronique à valerie.trommetter@garant-cndp.fr et luc.martin@garant-cndp.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante :

Commission Nationale du Débat Public
244, Boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Le présent avis est publié sur le site internet de la concertation et en mairie de chaque commune du périmètre de la concertation.